

Magazine d'informations municipales  
octobre 2014 / N°59



# ONDRES



## À LA UNE

**Tourisme : le Seignanx résiste bien en 2014 (p.6)**

**Le SITCOM construit une nouvelle  
Unité de Valorisation Énergétique (UVE) (p.12)**

**Rentrée scolaire : la mobilisation a permis  
l'ouverture d'une douzième classe (p.16)**

**Zebda en concert le 22 novembre (p. 23)**

# info ONDRES

Magazine d'informations municipales  
Octobre 2014 / N°59

## Sommaire

04. **Mairie**  
Maison des jeunes : des petits « bleus »  
devenus grands !  
Centre de loisirs aventures humaines au Pays basque  
Tourisme : le Seignanx résiste bien en 2014  
Reprise des travaux sur la dune  
Un sauvetage opportun  
Conseil municipal du 20 juin 2014  
Conseil municipal du 18 juillet 2014
10. **Expression des groupes politiques**
12. **Communauté de communes**  
Quel avenir pour le Seignanx ?  
Le SITCOM construit une nouvelle Unité de Valorisation  
Énergétique
13. **Dossier : la rentrée scolaire**  
L'école maternelle  
L'école élémentaire  
La mobilisation a permis l'ouverture d'une douzième classe
17. **Vie locale**  
La Pinhèra de la Laguibe  
Téléthon 2014  
Retour sur les fêtes d'Ondres et le forum des associations  
Dernières nouvelles d'ECLAT  
Première rentrée pour Latin' o Limit  
Calendrier de l'ASO  
US Larrendart : de bons résultats  
Reprise des activités pour Dumba, le théâtre du rebond et  
la CSF
21. **Culture**  
Bibliothèque : nouveautés de septembre  
Cela s'est passé à Capranie : Itinéraires et  
Les Fumeurs de Gitanes  
Capranie, saison 2014-2015, la suite  
Le gascon en partage  
Agenda de l'automne  
Les concerts à venir
24. **État civil**
25. **Économie**  
Le Seignanx investit pour les emplois de demain  
Bienvenue aux nouvelles entreprises ondraises
26. **Informations pratiques**  
Les déchets alimentaires : tous concernés  
Inscriptions sur les listes électorales  
Infos travaux  
Info conso
28. **Ondres d'hier  
à aujourd'hui**  
Entre les murs : Larrendart



**Directeur de la publication :** Éric Guilloteau. **Directeur de la communication :** Boris Debove. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres et les associations ondraises. **Maquette :** Sylvette Perrin. **Impression :** Imprimerie Boucau Tarnos - Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie Boucau Tarnos est labellisée Impr'Im'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.

**Contact :** Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact @ ondes.fr

La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication @ ondes.fr, elles seront proposées à la publication.



## ÉDITORIAL

### Une rentrée sereine après un été maussade.

L'été 2014 ne marquera pas les mémoires ondraises. La météo, sans être réellement mauvaise, fut maussade, à l'image de la fréquentation touristique, légèrement inférieure à celle de 2013.

Les associations ont eu beau se démener, les courses de vaches et les parties de pelote n'ont pas rempli les gradins. Heureusement, la convivialité ondraise était présente, comme à son habitude, lors des casetas.

Finalement, le seul fait marquant de cette saison aura été le lancement des travaux de réaménagement de la plage. Une fois encore, je veux féliciter ici les personnels techniques de la ville qui, de la première tempête en janvier jusqu'au démarrage de la saison en juillet, ont réalisé un énorme travail pour faire en sorte que le site puisse être accueillant et sécurisé.

La rentrée scolaire quant à elle fut ensoleillée... Quel paradoxe ! Mais, surtout, sereine. À Ondres, les inquiétudes concernant les nouveaux rythmes scolaires sont oubliées depuis longtemps. Les équipes d'enseignants et d'animation sont désormais rodées.

Chacun a donc pu se concentrer sur une autre priorité : les conditions d'accueil de nos enfants. Grâce à la mobilisation concertée des parents d'élèves, des enseignants et de la municipalité, l'inspecteur d'académie a logiquement créé un 12<sup>e</sup> poste à l'école élémentaire. Mission accomplie pour tous les partenaires de la communauté éducative.

À l'école maternelle, enseignants, ATSEM et, surtout, les élèves de moyenne et de grande sections ont pu découvrir leurs nouveaux locaux. Là encore, les services de la commune (techniques et scolaires) ont répondu présents pour que ce nouvel équipement soit prêt le jour J.

La rentrée fut sereine, donc il me reste à vous souhaiter à tous une belle année scolaire.

Éric GUILLOTEAU,  
maire d'Ondres.

## DES PETITS « BLEUS » DEVENUS GRANDS !

Cet été, douze adolescents de la Maison des jeunes ont réalisé leur rêve : plonger à l'île de Porquerolles, un sanctuaire marin unique en Europe.



À bord du « Géronimo », le bateau de l'école de plongée, à l'approche du site de l'épave « le cimentier », entre Porquerolles et la Tour Fondue de Giens. Les plongeurs s'équipent et vérifient leur système de sécurité.



Préparation du projet à la Maison des jeunes et passage devant le jury de Landes Imagin'action (CAF, DDCSPP, MSA, et Conseil général).



Haïlé et Florian connaissent le langage des profondeurs : tout est OK !



Dans les criques de Port-Cros, le dernier jour, pour une des plus belles immersions du séjour.

L'initiative leur revient. C'était « leur » projet et ils l'ont mené de bout en bout avec, à la clé, une aventure aquatique – et humaine – au-delà de leurs espérances. C'est une des particularités de la Maison des jeunes ; les adolescents qui la fréquentent sont accueillis toute l'année par Jérôme et Roger dans un esprit de grande liberté, mais avec des mots d'ordre simples : autonomie et responsabilité. Ici, on exprime ses envies, sa curiosité, mais on apprend aussi que ses rêves peuvent se réaliser en travaillant. Ce fut le cas cet été avec ce projet, aussi fou qu'inimaginable, encore, en début d'année : brasser les eaux d'une des plus belles réserves marines de Méditerranée. Quatre filles et huit garçons ont entrepris cette aventure et levé tous les obstacles avec succès. Discussions, réunions, élaboration d'un budget, recherche de financement et rédaction de dossiers ; il ne suffit pas de claquer des doigts pour aller danser avec les mérius ! Ainsi, ils ont présenté leur programme devant le jury du dispositif Landes Imagin'action, dû convaincre la mairie d'Ondres de leur apporter un soutien et participé aux ma-

nifestations communales en tenant des stands pour boucler leurs finances. Pari gagné ! Le 25 août, ils prenaient le départ d'Ondres, emmenés par Jérôme et Roger dans les minibus de la commune, pour une semaine inoubliable.

Au programme, installation du camp de base à La Londe-les-Maures et organisation de la vie collective. Les matinées étaient vite remplies : nettoyage, rangement, courses, visite de l'île de Porquerolles et baignades. Les après-midi étaient dédiées à l'exploration sous-marine et à la découverte du milieu marin, avec de belles plongées jusqu'à 20 m de profondeur pour les plus aguerris.

À la clé : beaucoup de bonheur, des soirées interminables passées à revisiter les profondeurs et des souvenirs impérissables.

Ce séjour fut un aboutissement sur tous les plans. L'investissement nécessaire à sa réalisation a renforcé les liens d'amitié et de solidarité au sein de toute l'équipe. La réussite de ce projet en appelle d'autres. Rêver, c'est bien ; aller au bout, c'est formidable. ■

# AVENTURES HUMAINES AU PAYS BASQUE

**Pas de répit l'été venu pour les animateurs du Centre de loisirs, avec, notamment, l'organisation de deux séjours, à l'issue desquels ils peuvent mesurer l'émancipation réussie de leurs protégés.**

Le Centre de loisirs occupe une position de choix dans le dispositif éducatif de la commune. Depuis 2013 et la mise en place des temps d'activités périscolaires, son rôle et ses actions pédagogiques se sont considérablement renforcés. En lien quotidien avec les écoliers qu'ils prennent en charge à la pause méridienne et dès la fin des cours, les animateurs réinventent chaque jour « l'ordinaire » des récréations et amènent les enfants à s'éveiller dans de nouveaux domaines.

Bilan : le Centre de loisirs a séduit de nouveaux usagers et copieusement étoffé son programme estival. En témoignent les offres de courts séjours qui affichent complet quelques heures à peine après l'ouverture des inscriptions. Ce succès s'explique surtout par le contenu pédagogique proposé aux familles. Nadège, Sandra et Patrick racontent...

« En règle générale, les premiers fous rires débutent au chargement des minibus, quand il faut entrer des valises prévues pour 15 jours alors que nous partons pour 4 ! » Les mamans sont très prévoyantes. « Bien souvent, c'est la première fois qu'ils partent seuls, sans la famille et en terre inconnue ; ils vivent cette aventure comme leur premières vacances entre copains et copines, c'est magique. »

Cet été, un groupe de 9/11 ans est parti à Saint-Étienne-de-Baïgorry en juillet et un autre de 6/8 ans a pris le chemin des chalets d'Iraty au mois d'août.

Sur place, c'est le grand chamboulement : apprentissage de l'autonomie et partage des règles de vie en communauté constituent le cœur du projet. « Ranger son placard personnel, trier ses affaires



Randonnée "à la recherche des vautours" dans les montagnes du Pays basque. Camp du mois de juillet.

sales, maintenir la propreté des chambres en se répartissant les rôles, prendre du temps pour soi et gérer sa toilette, ces petits à-côtés sont des moments de vie aussi importants que les activités de la journée. » Ces contraintes sont bien vécues et deviennent vite une habitude quand ils comprennent qu'au bout, la récompense est une plus grande considération. « C'est facile pour nous car nous fréquentons les enfants toute l'année : la complicité n'est pas neuve. » Le respect des autres serait donc un moteur silencieux aux rouages sociaux insoupçonnés, capable de mouvoir les turbines – ou les trombines – les plus facétieuses.

« Juste avant de partir, avec leur accord, nous leur distribuons des rôles : chaque

enfant devra faire preuve de bienveillance envers un autre, l'encourager, mais le plus discrètement possible, sans attirer son attention... C'est comme si chacun avait un ange-gardien. À la fin du séjour, ils doivent deviner qui était leur bienfaiteur : ils ne se trompent jamais ! » Ce jeu fonctionne tellement bien pour souder le groupe et améliorer les relations internes que les animateurs se l'appliquent aussi à eux-mêmes ! On pourrait les railler pour cette perfide irruption sur le terrain du management, anglicisme aux trompeuses connotations, mais traduit comme ça et avec de tels résultats, on viendrait presque les solliciter pour aider nos organisations à oxygéner leurs canaux et fluidifier les relations humaines... ■



Repas au camp d'Oronozia avec, pour chef de table, Patrick.



La confection des fromages de brebis avec Enaut. Camp du mois d'août.



Rencontre inattendue devant le chalet : une levée soudaine du brouillard et les brebis ont failli surprendre les enfants ! Camp du mois d'août

## **TOURISME : LE SEIGNANX RÉSISTE BIEN EN 2014**

**À l'heure des bilans, les professionnels affichent une satisfaction contrastée, quelles que soient les régions. Un recul de fréquentation par rapport à 2013 est constaté partout sauf en Bretagne et Normandie (du fait des commémorations). L'Aquitaine n'échappe pas à cette baisse hormis quelques grandes villes comme Bordeaux ou Pau. Le Seignanx a souffert au mois de juillet mais enregistre une diminution plus relative sur l'ensemble de la saison (de 5 à 10 %). Le positionnement de son modèle de développement touristique constitue son meilleur atout pour l'avenir.**



Si l'argument de la météo chaotique est une constante, les enquêtes révèlent également que les touristes sont de plus en plus mobiles, que les réservations de dernière minute progressent mais aussi que les visiteurs sont adeptes de distractions et de culture et qu'ils privilégient la qualité du service. De ce point de vue, l'offre du Seignanx - et d'Ondres en particulier - cadre avec ces besoins. Les investissements réalisés par les hébergeurs et par la commune visent à satisfaire une clientèle qui n'a de cesse de comparer les destinations entre elles et partager ses plaisirs comme ses déceptions sur les réseaux sociaux. L'objectif commun est donc d'améliorer encore l'offre de services. ■

### **Une satisfaction : la plage**

Les dégâts causés par les tempêtes avaient eu des relais peu positifs dans les médias. Il était donc vital, pour soutenir l'activité touristique, de prendre des décisions rapides. Début mai, était activée la première tranche de travaux du « plan plage » (lire Info Ondres de juillet 2014). La mobilisation exceptionnelle des services techniques municipaux a fait le reste : le 15 juin tous les accès étaient sécurisés, la rampe nord réaménagée, la dune et les talus reconstitués et une nouvelle esplanade accueillait un poste de secours mobile de transition.

Le 5 juillet le nouvel escalier ouvrait au public. ■

### **Autre motif de contentement : notre modèle de développement touristique est conforté**

Les enquêtes de terrain menées par l'Office de tourisme du Seignanx constituent de précieux indicateurs. Il en ressort entre autres que nos visiteurs apprécient notre cadre de vie (la clientèle sportive en particulier) et la qualité « écotouristique » de l'offre d'hébergement. Ils louent aussi le service estival de navettes vers la plage au point de solliciter une augmentation de sa fréquence. Cette année 90 000 passagers ont été transportés. L'arrêt supplémentaire devant la supérette Vival a satisfait de nombreux vacanciers. Ces derniers réclament aussi davantage d'animations. À cet égard, il faut souligner l'implication toujours plus grande des associations qui programment les activités. Dans un futur proche, l'aménagement du quartier touristique à Las Nazas et l'achèvement du « plan plage » offriront de nouveaux supports pour l'animation touristique. De bonnes raisons d'avoir confiance en l'avenir. ■

### **REPRISE DES TRAVAUX SUR LA DUNE**



Comme prévu, les aménagements vont se poursuivre cet automne avec des interventions pour renforcer les protections d'accès au site (ganivelles et clôturage). Des filets dunaires seront posés. Les sols seront préparés pour la plantation de 4 000 oyats. Ces graminées poussent dans les terrains sablonneux grâce à un système racinaire très profond et fixent la dune littorale. Les écoliers d'Ondres seront de la partie : avec leurs enseignants et assistés par des techniciens du service municipal des espaces verts, ils seront à la fois acteurs et ambassadeurs de cet environnement nouvellement restauré. Dès l'hiver prochain une réflexion sera engagée pour déployer une nouvelle signalétique aux abords de la plage afin de sensibiliser les visiteurs à la protection de tout l'espace dunaire.

Autre chantier d'envergure : le démantèlement des blockhaus sud et nord. Celui situé au sud accroissait le phénomène d'érosion dunaire, sa destruction était par conséquent devenue impérative. Celui au nord, en mauvais état, présentait des risques pour la sécurité des promeneurs. Les explosifs ne seront pas utilisés en raison des édifices à proximité : un engin à très haute perforation les fragmentera pour permettre leur évacuation par morceaux. Ces travaux démarreront en novembre avec des plannings qui devront s'adapter aux conditions océaniques, dont les coefficients de marées.



Briefing des pilotes avant un exercice de sauvetage en hélicoptère à la plage d'Ondres.

## DU CÔTÉ DU POSTE DE SECOURS

Chez les sauveteurs le contrat a été rempli : moins d'interventions et d'accidents graves que l'année précédente (aucun décès). La qualité des eaux a été bonne tout l'été, ce qui a entraîné une hausse de vacanciers venus du Pays basque où des précipitations conjuguées à de forts coefficients de marée ont entraîné des

fermetures successives de plages.

L'accès, en direct, aux conditions quotidiennes de baignade en ligne, par l'intermédiaire d'un fil Twitter repris sur la page de la webcam et rediffusé par l'Office de tourisme et la plupart des professionnels, constitue toujours un service unique en Aquitaine. La page de la webcam a été affichée près de 40 000 fois du 15 juin au 15 septembre ! ■

## UN SAUVETAGE OPPORTUN

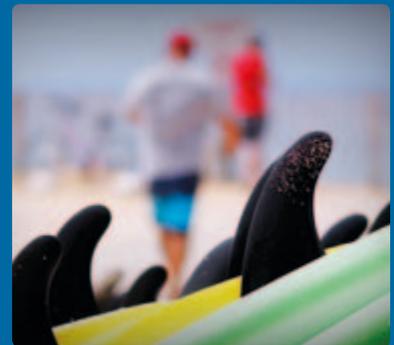
La scène se déroule sur la plage d'Ondres le mercredi 17 septembre en début d'après-midi. Une adolescente est prise dans un courant de baïne et ne réussit pas à rentrer. Son père la hèle depuis le bord et l'inquiétude monte. Alerté, le bodyboarder ondrais Théo Duhart, à proximité, se porte à son secours mais la houle est forte : la jeune fille a peur de passer sous les vagues, crie et s'accroche. Théo doit redoubler d'efforts. Sur la plage, Andoni Hiribarne, son camarade, qui a saisi la scène, plonge à son tour avec ses palmes et les rejoint. À deux, non sans mal, ils arriveront finalement à ramener la jeune fille sur la grève après être passés sous une nouvelle série de vagues. L'adolescente est choquée, les nageurs sont épuisés. Sous le coup de l'émotion, son père la gronde ; ils quittent la plage et oublient de prendre les coordonnées des sauveteurs.

Théo et Andoni sont deux lycéens « biens dans leur tête » qui ne veulent pas qu'on loue leur courage mais préfèrent évoquer un « réflexe » naturel. Nous les félicitons pour leur présence d'esprit et leur dili-

gence. L'océan est dangereux. En dehors des périodes de baignade surveillée pendant la saison estivale, la baignade est interdite. Les Ondrais connaissent les risques, pas toujours nos amis de passage. Il ne faut donc pas hésiter, certains jours, aimablement, à informer les moins expérimentés. ■



Théo Duhart et Andoni Hiribarne



## LE SURF CLUB D'ONDRES À BON PORT

Depuis la création de leur club, l'année dernière, les pratiquants de surf souhaitent disposer d'un dépôt pour entreposer du petit matériel à l'abri des intempéries hivernales. C'est chose faite depuis début octobre, puisque la commune a pu profiter de l'enlèvement des modules du poste de secours pour installer un bâtiment provisoire à côté du bloc sanitaire. Par convention, le club s'est également engagé à respecter la démarche écoresponsable de la commune ; à terme, il devrait partager en hiver le futur espace du poste de secours. ■

## LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 20 JUIN 2014

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site Internet de la ville. Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes :



Des agents municipaux ont participé à une formation de secouriste du travail.

### 1 Demande de subvention exceptionnelle au titre des dégâts liés aux tempêtes hivernales

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 26 voix pour et une abstention,

**SOLLICITE** l'aide de l'État, du Conseil régional et du Conseil général pour le financement de la destruction des blockhaus situés sur la plage d'Ondres au titre de l'enveloppe exceptionnelle débloquée suite aux tempêtes hivernales.

Les tempêtes de l'hiver dernier ont été particulièrement violentes avec la plage d'Ondres. Les premiers travaux de réaménagement du site ont été financés par la commune et surtout par les aides prévues dans le cadre du Plan Plage : 80 % des dépenses prises en charge par l'Europe, l'État, la région et le département.

Du fait de l'importance des dégâts constatés sur le littoral aquitain, ces trois

dernières collectivités, ont prévu une aide exceptionnelle. Comme les services de l'Observatoire de la côte aquitaine (BRGM et ONF) ont constaté qu'à Ondres les blockhaus accentuaient le phénomène d'érosion, le conseil municipal a décidé de faire procéder à la démolition des blockhaus au sud et au nord de la plage.

Ces démolitions étaient déjà prévues dans le cadre du Plan Plage, mais, à ce titre, elles ne pouvaient pas bénéficier d'aides. Leur coût est estimé à 102 000 €, les subventions attendues s'élèvent à 45 000 €. ■

### 2 Création d'un Comité d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** la création d'un CHSCT compétent pour les agents de la commune d'Ondres

Compte tenu du développement des services de la commune, les effectifs des personnels titulaires et contractuels de la commune s'élevaient au 1er janvier 2014 à 96. À ce niveau, la création d'un CHSCT devient obligatoire.

Cet organe, que les élus et agents souhaitent paritaire (autant de représentants des élus que des agents) vient en complément du comité technique qui lui permet d'évoquer l'organisation générale de la collectivité. Les décisions prises par ses membres s'inscriront dans la continuité de celles prises dans le cadre du « document unique » qui relevait les risques existants au travail et les mesures à prendre pour les éviter.

Comme dans toute organisation, cet organe permettra d'améliorer les conditions de travail et donc in fine, dans le cadre d'une collectivité, d'améliorer le service rendu au public. ■



### RÉUNION PUBLIQUE SUR L'ÉROSION DUNAIRE

Le mardi 2 décembre à 20h30, salle Dous Maynadyes, la commune organise une réunion publique consacrée à l'érosion dunaire et aux conséquences des tempêtes hivernales. Ce sera aussi l'occasion pour les Ondrais d'entendre des spécialistes du BRGM et de l'ONF et de mieux comprendre les phases d'aménagement du plan plage.

# LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## 18 JUILLET 2014

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site Internet de la ville. Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes :



La rue Georges Lafont va bénéficier d'un nouvel éclairage public

### 1 Approbation programme d'éclairage public rue G. Lafont

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 26 voix pour et une abstention,

**APPROUVE** le programme de l'éclairage public de la rue Georges Lafont, établi par le SYDEC et décide de retenir les modèles de candélabres « Miranda » pour un montant de 40 431 € HT.

À l'échelle de l'histoire de la commune, la rue Georges Lafont est toute récente... Jusqu'au début des années 90, il s'agissait d'une impasse qui desservait les lotissements des Pins d'Ondres, des Tourterelles, des

Gemmeurs et de Saint-Robert. Cette impasse se terminait en piste forestière qui rejoignait Tarnos en longeant la voie ferrée. Il faut connaître cette histoire du quartier pour comprendre que l'éclairage qui longe ce secteur de la rue est privé, il appartient aux lotissements la bordant. Aujourd'hui, ces candélabres vétustes éclairent (plus ou moins bien...) une voie devenue publique et surtout très fréquentée. Il est plus que légitime que la collectivité reprenne à son compte cet éclairage pour le mettre au niveau de cette rue, importante pour la commune. Les travaux sont en cours, désormais les conditions de sécurité seront bien meilleures. ■

### 2 Vente d'une parcelle communale de 4 ha au sein du quartier touristique Las Nazas

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 20 voix pour, 3 abstentions et 2 voix contre

**DONNE** pouvoir à Monsieur le maire à l'effet de signer la promesse de vente et la vente au profit de messieurs Henri et/ou Patrick Dauga.

Depuis 2006, sur des terrains appartenant à la commune, les élus ont pensé un quartier à vocation touristique autour de l'impasse de la Montagne en complément de la résidence de tourisme Allées des Dunes et du camping Blue Océan. Au sein de ce quartier, différents projets sont en cours d'étude. Le plus abouti aujourd'hui est celui d'un parc résidentiel de loisirs porté par les gérants du camping Blue Océan. Sur 4 ha, ce projet consiste à installer une centaine de chalets bois autour d'équipements collectifs (accueil, salle commune et piscine). Ce projet d'hébergement est particulièrement respectueux de l'environnement puisqu'il est pensé dans le même esprit que le camping voisin. De plus, la densité contrainte par le Plan Local de l'Urbanisme est extrêmement faible. Enfin, ce parc devra obtenir l'écolabel européen. Le nouvel hébergement devrait pouvoir ouvrir en partie pour la saison touristique 2016. ■



### DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES SERVICES TECHNIQUES TESTENT UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Début août, suite à la signature d'une convention d'essai avec EDF pour une période de six mois, les services techniques ont débuté l'évaluation de leur premier véhicule électrique. À l'issue de cet essai, si le véhicule s'avère adapté, la commune prendra la décision d'en faire l'acquisition. Totalement silencieux, cet utilitaire dispose d'une autonomie de 150 km pour un prix de revient de 2 € la charge.

## EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

### GROUPE « ONDRES AUTREMENT »

#### L'ÉTÉ FUT MAUSSADE, L'AUTOMNE NE S'ANNONCE PAS MIEUX POUR LES ONDRAIS !

Si le conseil communautaire du 25 juin 2014 nous présentait des comptes excédentaires, nous fûmes surpris d'apprendre à la rentrée que la situation était devenue préoccupante.

Le 10 septembre 2014, l'ensemble des élus du Seignanx fut donc convié à un débat sur l'avenir financier de la communauté des communes. La seule solution originale retenue lors de ce pseudo débat a été d'instaurer rapidement une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM de 72 à 360 € : à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire).

Cette situation **s'expliquerait**, selon nos nouveaux élus, par « l'effet ciseaux » : un accroissement plus rapide des dépenses

que des recettes et **par la « crise ! »**. Mais cette crise générale ne viendrait elle pas également d'une incapacité de nos élus à prévoir et gérer en « bon père de famille ». **Vous demandez donc aux habitants du Seignanx de payer vos ambitions démesurées !**

L'un des engagements de campagne de la majorité en place était de ne pas augmenter la pression fiscale. Cela a même été mis en avant lors d'un conseil municipal adoptant la stabilisation des taux des taxes locales : reculer au niveau local pour mieux sauter au niveau communautaire !

Ne serait-il pas plus judicieux de diminuer drastiquement les dépenses et de ne pas

engager de projets structurants sans avoir le 1<sup>er</sup> centime d'euros de financement en face ?

**Une consultation de l'ensemble des Ondrais s'impose !**

*Information :*

*Mr Jean Charles BISONNE représentera ONDRES AUTREMENT à la Communauté des communes et siègera au conseil communautaire.*

*Mme Françoise LESCA sera l'élue référant au sein du conseil municipal d'Ondres.*

*Mme Raphanél Sylvie nous a rejoints. Notre équipe se tient à votre disposition (ondresautrement@gmail.com)*

### GROUPE « GAUCHE ALTERNATIVE »

#### AVIS DE TEMPÊTE .... VIGILANCE ACCRUE

Ne soyons pas dupes du concert d'autosatisfaction dans laquelle à la moindre occasion la majorité ne manque pas de se complaire !

Notre volonté demeure d'aller voir ce qui se cache derrière le miroir pour y découvrir des réalités souvent moins enthousiasmantes et cela, même si notre souci de transparence semble en déranger certains.

Dans un contexte d'importantes mutations que subit notre territoire, les dossiers en lien avec le foncier et l'urbanisme deviennent de plus en plus sensibles.

De fait, les risques de confusion entre intérêt général et intérêts particuliers

s'accroissent. C'est pourquoi, il nous faut rester particulièrement vigilants afin ne pas laisser se reproduire les dérives que notre commune a pu connaître par le passé.

De même, nous suivrons avec attention la désignation des membres du futur conseil des sages dont le rôle reste nébuleux.

Le verrouillage systématique des instances que nous subissons depuis le début du mandat sera-t-il toujours de mise ? S'agira-t-il tout bonnement « d'adouber les copains » et se faisant, de « recycler » les élus sortants de l'ancien conseil municipal

L'avenir nous le dira...

Après que le Chef de l'État ait prôné « la République exemplaire », une loi sur la transparence de la vie politique a été votée récemment, mais les résistances à son application sont nombreuses au niveau national. Espérons qu'au niveau local, nos élus au pouvoir sauront modifier leurs mauvaises habitudes, car la transparence devrait être le maître mot de la gestion communale.

Finissons en avec la rétention d'informations, les contrevérités, les questions sans réponses et autres diversions en tout genre !

D.LAPIERRE – J. SAUBES

# EXPRESSION DES GROUPES DE LA MAJORITÉ

## ÉLU DE LA RÉPUBLIQUE : VÉRITÉ, RESPONSABILITÉ, INTÉGRITÉ ET ALTRUISME

Se présenter devant les électeurs de sa commune à l'occasion d'élections municipales n'est pas une démarche anodine. C'est souvent la volonté de poursuivre un engagement associatif en participant à une aventure collective de six ans. Tous les élus de la majorité ont fait le choix de se mettre collectivement au service des Ondrais dans le respect de tous et des idées de chacun.

Être élu local, c'est avant tout faire preuve d'altruisme pour faire avancer sa commune. Être élu local, c'est passer ses soirées à penser la future école de nos enfants ; c'est donner des journées pour aider les plus démunis ; c'est, le week-end, prendre sur ses loisirs pour soutenir les associations de la commune ; c'est mettre sa carrière professionnelle entre parenthèses pour trouver les moyens de créer des emplois. Les élus de notre majorité consacrent leur temps, leur énergie au service des autres, avec doute parfois (nul ne détient seul la vérité), mais toujours avec intégrité, sincérité et volonté de bien faire.

Depuis 2008, les élus de l'opposition de droite jouent leur rôle, pas toujours

d'accord, proposant parfois des orientations différentes pour la commune, mais eux aussi dans le respect des personnes et de la charte éthique de l'élu.

Alors dans ces conditions, comment accepter les sous-entendus de certains, apparentés soi-disant de gauche, qui jettent l'opprobre sur des élus intègres ? Comment accepter les mensonges qui créent de la suspicion au sein de notre commune ? Comment accepter les injures qui mettent aussi en cause l'honnêteté des personnels municipaux ? Comment accepter les recours abusifs contre les décisions de la municipalité qui bloquent son fonctionnement et qui coûtent à la collectivité en procédures judiciaires inutiles ?

Lors de la campagne électorale, nous avons déjà refusé ces méthodes extrêmes et ces propos injurieux. Nous étions restés respectueux lors des réunions publiques de nos concurrents. Même si ces comportements étaient inacceptables, l'euphorie de la campagne et la volonté d'exister de certains pouvaient expliquer ce déchaînement. Mais aujourd'hui, le temps de la

construction et de l'action est là. Ces propos nauséabonds qui ne respectent même pas la mémoire de disparus sont inadmissibles. La politique locale mérite beaucoup mieux que cela.

À l'échelon national, ce type de propos populistes fait le jeu des extrêmes qui veulent la mort de la République. Il y a, à Ondres, de la place pour une opposition constructive depuis toujours ; élus de droite comme de gauche l'ont prouvé. Ondres est une ville où il fait bon vivre, où les relations humaines sont saines. Les Ondrais méritent un débat politique d'une autre teneur. Pour notre part, nous ne renchérirons pas, nous poursuivrons notre action, celle pour laquelle vous nous avez élus. Dès cet hiver, nous construirons avec les Ondrais qui le souhaitent de nouveaux moyens de dialogue et de concertation : Conseil des jeunes, Conseil des sages, permanences d'élus, élus référents de quartier.... Conformément à nos engagements, nous avancerons uniquement animés par les valeurs de partage et de solidarité qui nous sont chères.

*Éric GUILLOTEAU, Marie-Hélène DIBON, Dominique MAYS, Muriel O'BYRNE, Éric BESSÉ, Marie-Thérèse ESPESO, Jean-Jacques RECHOU, Frédérique ROMERO, Jean-Michel MABILLET, Bruno COUMES, Alain ARTIGAS, Isabelle CHAISE, Alain DESPERGES, Michelle MABILLET, Isabelle LEBOEUF, Alain CALIOT, Philippe BACQUE, Stéphanie MARI, Henri HUREAUX, Hélène CLUZEL.*

## QUEL AVENIR POUR LE SEIGNANX ?

**Un nouveau mandat, une nouvelle équipe dirigeante, de nouvelles interrogations se posent donc légitimement. C'est le sens de la démarche participative que j'ai initié dès juin : quel doit être l'avenir de notre communauté de communes du Seignanx ?**



Depuis 2010, le budget de la communauté est confronté à un effet « ciseaux », des dépenses qui augmentent plus vite que ses recettes. L'augmentation des dépenses est liée aux compétences de la communauté de communes : développement économique, logement social, maintien à domicile des personnes âgées, voirie, traitement des ordures ménagères... Ces dépenses augmentent en fonction de l'accroissement de la population ou en fonction des projets de création de zones d'activités économiques nécessaires pour accueillir de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois. À ce titre, on peut citer le pôle d'économie sociale et solidaire à Tarnos ou les zones de

l'Arriou à Ondres et Souspesse à Saint-Martin (voir l'article en page Éco). Côté recettes, elles proviennent essentiellement des taxes prélevées sur les entreprises et des dotations de l'État. La progression des premières a été ralentie par la réforme de la taxe professionnelle de 2010. Les secondes ont diminué de plus d'un million d'€ en 4 ans car les communes n'ont pas réussi à s'entendre pour mutualiser davantage leurs compétences (refus des communes de Tarnos et Saint-Martin-de-Seignanx en 2011). D'où les questions posées lors de ce débat ouvert à tous les élus du Seignanx, mais aussi à la population lors d'une réunion publique. Comment poursuivre

nos investissements pour créer de nouveaux emplois, de nouveaux logements ? Comment conserver ou améliorer les services publics de gestion des déchets de maintien à domicile des personnes âgées ? Est-il normal que les ménages du Seignanx ne payent aucune taxe pour financer ces investissements ou ces services ?

À l'issue de la concertation, avec les élus de ma majorité, nous sommes arrivés à la conclusion que le débat concernant les recettes fiscales était bien entamé et qu'il devait être poursuivi. À propos des dépenses, nous allons en réduire certaines et en reporter d'autres. Concernant les investissements à vocation économique, grâce à l'implication forte de Lionel Causse - le Conseiller général du canton -, nous allons les faire porter en 2015 par le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du parc d'activités économiques du Seignanx, financé à 70 % par le Conseil général. Ainsi, nous pouvons boucler sereinement notre budget 2015 et poursuivre le débat au sujet de notre avenir commun au sein du Seignanx. ■

**Éric Guilloteau,**  
président de la Communauté de communes du Seignanx.

## LE SITCOM CONSTRUIT UNE NOUVELLE UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)

Pour traiter nos déchets, le SITCOM de la côte sud des Landes disposait jusqu'à présent de deux unités de traitement à Messanges et Bénesse-Maremne, aux technologies anciennes et devenues insuffisantes en matière de capacité : 20 000 tonnes étaient transférées chaque année à des prestataires extérieurs. Sous la contrainte d'un arrêté préfectoral l'obligeant à mettre en œuvre une technique de valorisation énergétique avant le 31 décembre 2015, le syndicat construit à Bénesse-Maremne sa future usine capable de traiter 83 000 tonnes/an. Le procédé de valorisation choisi permettra en bout de chaîne de produire de l'électricité (61,8 GWh).



La plate-forme exploite un four qui génère de l'énergie par la combustion des déchets ; une chaudière libère cette énergie sous forme de vapeur à haute pression, qui alimente une turbine couplée à un alternateur ; la vapeur est ensuite refroidie et reprend son circuit vers la chaudière.

**COÛT DE L'INVESTISSEMENT :  
83 millions d'euros HT.**  
**EXPLOITATION ANNUELLE :**  
> charge de fonctionnement : 4 millions d'€  
> recette de la vente électrique : 3 millions d'€  
> charge de dettes : 6 millions d'€  
> recette des contributions des collectivités : 7 millions d'€

Le SITCOM de la côte sud des Landes est un syndicat mixte auquel adhèrent quatre communautés de communes (Côte Landes Nature, Maremne Adour Côte Sud, Pays d'Orthe et Seignanx) et une communauté d'agglomération (Grand Dax).



# DOSSIER : LA RENTRÉE SCOLAIRE

## ÉDITORIAL : QUOI DE NEUF POUR CETTE RENTRÉE ?



La Ville de Ondres s'est engagée avec volontarisme à faire de l'éducation un moteur de son développement, un moyen de répondre aux enjeux de la démocratie locale, un levier essentiel de lutte contre les inégalités. Elle a structuré son engagement pour l'éducation à partir d'un premier projet éducatif local. Depuis 2014, elle a ouvert une nouvelle étape

de sa politique éducative en signant un projet éducatif territorial dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, reformulant ainsi son ambition forte et durable de faire de l'éducation une de ses priorités.

L'heure de la rentrée a sonné... Elle invite petits et grands à une nouvelle année, pleine de découvertes et d'apprentissages, de rencontres et de loisirs, de projets partagés.

À présent, plus de 450 élèves ont repris le chemin de l'école. Chaque rentrée scolaire est, pour les enfants et leurs parents, un événement particulièrement important et apporte ordinairement un certain nombre de changements.

Alors, quels changements ? Quoi de neuf cette année ?

Madame Anne Kerouredan remplace Madame Florence Saint-André au poste de direction à l'école élémentaire.

Les travaux de l'extension de la maternelle se sont terminés cet été. Deux classes se sont installées dès la rentrée ; les aménagements extérieurs étant prévus pour les vacances de Toussaint (plantations et jeux).

Attentifs depuis juin à la question des effectifs, nous avons pu anticiper les travaux permettant l'ouverture de la 12e classe à l'école élémentaire.

Dès le mois de novembre, nous lancerons le projet de l'extension de l'école élémentaire : première tranche de la construction de quatre salles de classes.

Si la rentrée a été sereine pour les petits et les grands, c'est que tous les services (scolaires et techniques) ont œuvré à cette préparation. J'en profite pour les remercier.

Bonne année scolaire à tous. ■

*Marie-Hélène Dibon  
maire adjointe à l'éducation.*



Elisabeth TOUR  
Laurence FOURRÉ



Cécile KAZANDJIAN  
Bernadette BOUYGUES



Sandrine CALLEJA  
Brigitte SILVA



Déborah MILLAUD  
Cécile RECHOU



Élisabeth CASTAINGS  
Pascale GRACIET



Martine LARRICQ  
Élise LUSSAGNET, Nicole DURU



Alain DURU, Josiane GADOU  
Pierre IVARS



## L'ÉCOLE MATERNELLE

**166 enfants ont franchi la porte de l'école maternelle. Sur les sept classes, deux ont pris possession du nouveau bâtiment mitoyen au Centre de loisirs. Alain Duru, le directeur, revient sur cette rentrée.**

« Bonjour, Alain Duru, avez-vous vécu une rentrée différente des autres années ?

- Oui, c'est une rentrée un peu différente cette année. Nous avons accueilli deux nouvelles enseignantes et nous avons intégré les nouveaux bâtiments qui se trouvent à côté du Centre de loisirs.

- Les enfants qui effectuent leur première rentrée s'habituent-ils rapidement à leur nouveau rythme ?

- Pour la rentrée des petits, le plus difficile est de se séparer des parents. Ils doivent également prendre possession d'un nouveau cadre de vie, faire connaissance avec les autres élèves mais aussi tous les adultes qui composent l'école. Le rythme est souvent différent et cette adaptation peut prendre du temps. Pour certains, elle peut aller jusqu'aux vacances de Toussaint voire au-delà. Le rôle des

ATSEM et des enseignants mais aussi des animatrices est très important pour rassurer tous les enfants et leur permettre de mieux vivre l'école.

- Comment bien aborder cette année scolaire ?

- Un conseil à donner : créer un véritable dialogue entre les familles et l'équipe pédagogique pour permettre la réussite des enfants ». ■

## LES DATES DE VACANCES SCOLAIRES (2014-2015), ZONE C :

### CHANGEMENT D'HEURE D'HIVER

Le prochain passage à l'heure d'hiver aura lieu dimanche 26 octobre 2014, à 3 h 00.

Vacances de TOUSSAINT :  
du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2014.  
Vacances de NOËL :  
du samedi 20 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015.  
Vacances d'HIVER :  
du samedi 14 février au lundi 2 mars 2015.  
Vacances de PRINTEMPS :  
du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2015.  
Vacances D'ÉTÉ :  
à partir du samedi 4 juillet 2015.



Au premier rang de gauche à droite : Anne Fouché, Murielle Nicolas, Sandrine Dufourcq-Çabalette, Anne Kerouredan, Catherine Peyrelongue, Christine Casagrande et José Coelho.  
 Au second rang, de gauche à droite : Sophie Eluzin, Franck Milhau, Patricia Bortelle, Éric Pommies, Valérie Di Turo, Joan Ibarloza et Valérie Perlin.  
 Absentes sur la photo : Sophie Pasteur et Cyrille Maignan-Nicol.



## L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

**L'école élémentaire compte cette année douze classes, accueillant au total 295 élèves. Rencontre avec sa nouvelle directrice, Anne Kerouredan, au gré de quelques questions.**

**« Bonjour Anne Kerouredan, pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?**

- Bonjour, je suis basco-bretonne par mes parents et après avoir enseigné pendant dix ans dans le Finistère, à Landudal, j'ai repris le chemin du sud-ouest où j'ai d'abord exercé à Saint-Martin-de-Seignanx puis à Bénésse-Maremne.

**- Qu'est-ce qui vous a motivé pour postuler à la direction d'une école ?**

- Le goût du travail en équipe, et puis, dans ces fonctions, on est amené à avoir une vision plus globale de l'école et à s'occuper de tous les aspects de l'éducation, c'est très enrichissant.

**- Que retenez-vous de votre arrivée à Ondres ?**

- J'ai été très bien accueillie, autant par les services scolaires dès le début de l'été que par l'équipe enseignante, ce fut vraiment très appréciable. C'est une « grande » école : ici la mesure change, il y a douze classes et beaucoup d'espaces à vivre, une grande cour et des terrains de jeu, cette dimension nécessite une coordination rigoureuse.

**- Pas de problème particulier pour cette rentrée ?**

- Non, car notamment le scénario de la création d'une douzième classe avait été anticipé. Du coup, même après une

nomination de dernière minute, rien n'est venu perturber le rythme des élèves. En 48 heures la classe était meublée et tout à fait fonctionnelle. Cette réactivité est d'ailleurs à souligner : c'est un vrai luxe pour l'équipe enseignante. Nos problèmes matériels sont tout de suite pris en compte. Quand, ailleurs, vous devez remplir un formulaire pour un problème de vis qui dépasse, nous bénéficions ici d'une vraie disponibilité des services techniques municipaux. Un coup de fil et l'on trouve une solution, ce n'est pas anodin. De bonnes conditions de travail sont essentielles et, de ce côté, c'est une vraie satisfaction. » ■



## LE PÉDIBUS

Pour éviter l'encombrement des parkings, le Pédibus transporte vos enfants vers les écoles. Tous les matins, au départ de l'ancienne poste avec un arrêt place Richard Feuillet, « l'autobus pédestre », encadré par des adultes, chemine avec les écoliers jusqu'à destination. Rendez-vous :

- à 8 h 10 au niveau de l'ancienne poste ;
- à 8 h 20, place Richard Feuillet (devant le Foyer Yvonne Loiseau) ;
- à 8 h 30 à l'école maternelle.

Arrivée à l'école élémentaire à 8 h 40.



## LA MOBILISATION A PERMIS L'OUVERTURE D'UNE 12<sup>E</sup> CLASSE

**Chaque rentrée scolaire suscite une poussée d'agitation momentanée et bien visible, où surgissent les angoisses des uns, le stress transmis par les autres et des tas de petits problèmes qui s'estompent aussi vite qu'ils sont apparus.**

Rien d'anormal, c'est la rentrée ! Il faut gérer les agendas multiples de la famille, le contenu du cartable, la garde-robe, les inscriptions, les loisirs et on en passe. Le plus souvent, les enfants traversent cette période avec la plus grande sérénité, à condition que leurs parents n'en exagèrent la portée ou ne laissent trop s'exprimer leurs propres émotions. Côté enseignants, on est rompu à cette effervescence et à toutes ces questions

qui surgissent à la même époque, chaque année.

Il en fut ainsi de la création de la 12e classe à l'école élémentaire, où, finalement, la raison et le bon sens l'ont emporté. Les services scolaires avaient fait leurs calculs, les parents d'élèves préparé leurs actions et les élus anticipé les solutions : le jeudi 3 septembre, le verdict de l'académie tombait, officialisant la venue d'une nouvelle maîtresse,

quelques mouvements dans les classes et, forcément, de petits bruissements collatéraux (un nouveau copain qui s'en va, un cahier qui change, un maître qu'on aimait bien...), tout aussi vite oubliés.

L'arrivée de cette nouvelle enseignante, Sandrine Dufourcq-Çabalette, a donc retenu l'attention de votre magazine, curieux de savoir comment, elle, avait vécu son baptême ondras...



Sophie Eluzin et Sandrine Dufourcq-Çabalette ont rejoint l'équipe enseignante de l'école élémentaire.

**« Bonjour, vous arrivez à Ondres... »**

- Oui, je suis vraiment heureuse de cette affectation qui me rapproche de ma résidence.

**- Il a fallu réagir vite !**

- J'ai tout de suite appelé la directrice. Le soir de ma nomination elle m'attendait à Ondres pour une visite de l'école. C'était une vraie attention de sa part. J'ai également rencontré d'autres collègues encore présents en cette fin de journée. Ma classe avait été repeinte pendant l'été. Du mobilier tout neuf avait été installé. J'ai été ravie de trouver de telles conditions.

**- Le lundi matin vous étiez prête ?**

- Les collègues m'ont dépanné en fournitures et en cahiers pour le premier jour et j'ai pu immédiatement passer mes commandes.

**- Avez-vous rencontré les parents ?**

- Oui. Nous nous sommes rencontrés pour la réunion de rentrée le 25 septembre. Il est normal que la réorganisation des classes ait pu créer des incertitudes. C'était bien d'avoir pu les exprimer. J'ai un bon groupe, nous allons bien travailler ». ■

### « À PETITS PAS »

Tous les jeudis de 9h00 à 11h30, la Maison de la petite enfance tient une permanence ouverte aux futurs parents



et aux parents accompagnés de leur enfant de moins de 3 ans. L'accueil est assuré par des professionnelles de l'enfance, qui sont disponibles pour répondre à la plupart des questions que se posent les familles.

Informations, rencontres et échanges avec d'autres parents et enfants, n'hésitez pas à nous rejoindre. Renseignements : Maison de la petite enfance au 05 59 45 14 72.

## FÊTES D'ONDRES



Le 27 juin à 19h, le maire, Éric Guilloteau, donnait le coup d'envoi des fêtes avec, à l'esprit, l'absence marquante de son prédécesseur, Bernard Corrihons. L'image de l'ancien magistrat et sa personnalité auront plané sur toutes les festivités. Il aurait certainement été ravi de constater la vitalité du comité des fêtes Anim'Ondres qui, cette année encore, a construit un programme à l'attention du plus grand nombre. Les casetas n'ont pas n'ont plus failli à leur réputation, toujours aussi conviviales et appréciées des vacanciers de passage. ■



## FORUM DES ASSOCIATIONS



Du côté des associations, le Forum du 6 septembre a pleinement joué son rôle. L'édition 2014 a déplacé une journaliste de TV Landes qui a brossé, dans un sujet de 5 mn, la richesse et le dynamisme de la vie associative ondraise. Ce sujet video est encore visible sur le site internet de la ville (rubrique « les associations »). En clôture du Forum, les « nouveaux » Ondrais de l'année ont été reçus avec les civilités et ont partagé chaleureusement

leur nouvelle situation autour d'un verre amical avec les élus et les acteurs associatifs. ■



## La pinhèra de la Laguibe

est prête à tout plaquer pour mieux connaître ce jeune rugbyman ondrais, Simon Labouyrie, 22 ans, qui a enflammé le Stade Jean Dauger à plus d'une reprise en début de saison. Il doit rêver tout éveillé ! Vous avez vu ce « morcif », comment il cavale, déboule, enfonce, déblaie, talonne, jarrette, avec Bastareaud et Giteau dans le rétroviseur ? Cet essai contre Brive... On veut en savoir plus ! Ceci est une demande d'interview officielle ! [pinhera@ondres.fr](mailto:pinhera@ondres.fr) c'est mon nouvel email ! Simon ? !



## Téléthon 2014



Les organisateurs du Téléthon 2014 sont déjà mobilisés. Le programme est encore susceptible d'enregistrer des modifications mais les dates sont bloquées avec certitude et les Ondrais peuvent déjà noter les rendez-vous. Le coup d'envoi sera donné lors du vide-grenier du 11 novembre avec un stand bric à brac qui annoncera le futur ralliement des 5, 6 et 7 décembre prochains.

**Vendredi 5 :** repas du midi au Foyer d'éducation populaire et soirée DJ.

**Samedi 6 :** Cyclothon du Seignanx au départ d'Ondres et tout premier « Countrython » à Capranie, le soir, avec repas.

**Dimanche 7 :** grand rassemblement au marché et lâcher de ballons.

## DERNIÈRES NOUVELLES D'ÉCLAT ÉQUIPE POUR LA CULTURE LOCALE ET L'ANIMATION TOURISTIQUE



*Beaucoup d'amateurs de quilles  
aux fêtes de la dune.*

L'été a été chaud pour les « Eclatés ». Depuis la fin juin et la fête de la musique, avec un public de près de 300 spectateurs, puis les fêtes d'Ondres (soirée quilles avec Aci Gasconha, terminée par la dégustation traditionnelle de la morue en pimpe et l'animation du dimanche matin par les Chaouche padère), ECLAT a été doublement mobilisée pour les casetas, avec le stand de taloak et la banda. Les soirées « tourisme en espace rural » (22 juillet et 12 août) ont attiré en tout plus de 150 visiteurs, avec près

de 300 repas servis, en comptant aussi les animateurs musiciens, danseurs, chanteurs... Les interventions dans les campings (histoire de la forêt, gemmage, quilles, banda) ont été suivies avec succès. Les Chaouche padère, outre les fêtes traditionnelles (Ondres, Pampelune, Bayonne, Bénéjacq), ont animé des mariages (Brisous, Saint-Barthélemy, Arudy), les Chaouche Melody ont continué leurs concerts dans les maisons de retraite ; tout comme les Cantayres qui, en plus, sont allés se balader en Gipuzcoa et ont dégusté le txakoli, ont pique-niqué pour les fêtes de Bayonne, ont animé les rues de Capbreton... Les « jazzy »

des Black Hats ont animé deux soirées à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, les Dançayres ont écumé les bals gascons et les Dantzari egunak de Bayonne... Quant aux Quilhayres, qui n'ont pas arrêté de l'été, ils ont été représentés aux fêtes de la Gargale de magistrale façon par Joseph et Jacky, qualifiés pour la finale. Dernières manifestations de l'été : la participation chantante au forum des associations et le mariage du fils d'un couple de la banda : les Mamprin... Après, période calme jusqu'au concert de la Sainte-Cécile du 15 novembre, avec, déjà, deux invités connus : l'Harmonie de Tarnos et le chœur Ermend Bonnal. ■

## LATIN'O LIMIT

**C'est bien parti ! Les danses latines ont fait leur rentrée dans notre commune avec la toute nouvelle association ondraise Latin'o Limit**

Les cours de zumba, de salsa cubaine et portoricaine, de bachata et kizomba ont débuté il y a moins d'un mois et, déjà, plus de 60 Ondrais (mais pas que !) se sont laissés tenter !

Guidés par leur bonne humeur et au son de la clave du professeur de danse Frédéric Barcos, les tout nouveaux élèves « salseros » et les pratiquantes de zumba découvrent l'ambiance latino, partagent des moments de convivialité et s'amusent sur les rythmes entraînants !

Le gros plus de cette nouvelle association de danse est le nombre élevé de cavaliers dès la première semaine !

En effet, il y a actuellement en salsa cubaine, bachata et kizomba (débutants et intermédiaires) autant de garçons inscrits que de cavalières. L'association Latin'o Limit vous attend encore plus nombreux à franchir le pas et apprendre à danser en couple. Il n'y a aucune restriction quant au nombre d'adhérents par cours, grâce au concours de la mairie d'Ondres, qui met à disposition la grande salle de spectacle Capranie pour ces toutes nouvelles activités.

De plus, Latin'o Limit ouvre ses portes aux autres écoles de danses latines en permettant aux salseros (garçons)

avancés/confirmés de participer gratuitement aux cours de salsa intermédiaires et avancés.

Si, vous aussi, vous êtes intéressé(e) par les danses latines ou que vous cherchez un club chaleureux et convivial, tout en étant réellement formé(e), pour vous donner ainsi l'occasion de progresser, l'association Latin'o Limit s'avère être toute indiquée !

Les cours ont lieu les lundis, mercredis et vendredis soir, de 19 h 00 à 22 h 00. Vous trouverez toutes les informations concernant les cours sur la page Facebook de l'association [www.facebook.com/latinolimit](http://www.facebook.com/latinolimit) ■

## US LARRENDART



Petit retour sur la fin de saison réussie pour les couleurs ondraises lors du Championnat de France des jeunes en place libre, qui s'est déroulé sur les canchas basco-landaises, les 28 et 29 juin dernier.

En effet, nos benjamins et nos poussins se sont qualifiés pour les finales. Si les benjamins Axel Moulins et Clément Ca-

zaurang se sont logiquement inclinés face à une forte équipe de Villeneuve-Loubet, les poussins Nathan Maisonnave et Bastien Curutchet ont conquis le titre au dépend de Bègles.

Bravo à eux pour ces très bons résultats, qui récompensent leur travail à l'entraînement tout au long de l'année.

Fréquentation en baisse lors des mercre-

dis de la pelote cet été, mais spectacle toujours au rendez-vous grâce à l'implication de tous les pelotaris qui ont animé ces soirées. Lors du tournoi de juillet, victoire à main nue de Heguiabéhère et Benesse et à joko-garbi de Pédouan et Piquet. Les soirées du mois d'août ont permis au public de voir évoluer à main nue les joueurs qui représentent (fin le 21 septembre) la France aux Championnats du monde au Mexique à l'heure où nous écrivons ces lignes. Bonne chance à eux. Les activités de l'école de pelote, qui fonctionne selon les niveaux et les spécialités les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis, ont repris samedi 20 septembre pour les grands et mercredi 24 septembre pour les plus petits. Il est toujours possible aux retardataires de se renseigner, voire de s'inscrire. ■

Contact avec le secrétariat du club :

06 08 92 86 79,

[www.us-larrendart-pelote.com](http://www.us-larrendart-pelote.com)

## ASO

L'AS Ondres Rugby communique le calendrier des matches seniors pour la saison 2014/2015 (poule de qualification honneur / promotion honneur / 1<sup>ère</sup> série)

ALLER		RETOUR
DATE	OPPOSITION	DATE
21/09/2014	ONDRES – SAULT	14/12/2014
28/09/2014	BARDOS – ONDRES	21/12/2014
12/10/2014	ONDRES – TARTAS	11/01/2015
19/10/2014	HABAS – ONDRES	18/01/2015
02/11/2014	ONDRES – LESPERON	01/02/2015
09/11/2014	SAINT MARTIN DE SX – ONDRES	08/02/2015
16/11/2014	ONDRES – GRENADE	15/02/2015
23/11/2014	ONDRES – SALIES/SAUVETERRE	22/02/2015
30/11/2014	ST SEVER – ONDRES	08/03/2015

## TENNIS CLUB D'ONDRES

Le Tennis Club d'Ondres informe qu'il prend les inscriptions tous les samedis matins de 9h30 à 11h30.

Des cours particuliers ou collectifs sont proposés. Se renseigner directement au club ou au 06.83.72.56.94.



Week-end écocitoyen du 22 juin : le nettoyage de l'arrière-dune a rassemblé une trentaine de personnes le dimanche. La veille une conférence et un débat exploraient l'impact des déchets aquatiques.

Photo : Olivier Barriere.



La troisième étape du Tour des Landes cycliste était courue au départ de la plage d'Ondres, le dimanche 7 septembre dernier.

## DUMBA, DANSE AFRICAINE

### Se faire du bien et/ou les langages du corps



L'association DUMBA propose :

- des cours de danses africaines avec accompagnement de musiciens professionnels natifs de ce continent, le mardi de 20h à 21h30, à la salle de danse de Capranie ;

- des séances de gestion du stress et de relaxation le mardi de 18h45 à 19h45 dans cette même salle (un cours d'essai gratuit).

Contact : Marie Françoise au 06 11 91 58 53 et sur le site [dances-africaines-landes.com](http://dances-africaines-landes.com).

- Des cours de Tai Ji Quan débutant le lundi à l'étang du Turc de 10h30 à 12h. En cas de mauvais temps, repli à la salle de danse de Capranie :

contact Maïté au 06 85 80 47 50. ■

## LE « THÉÂTRE DU REBOND »



Portée par sa passion, une nouvelle association est née à Ondres : le Théâtre du Rebond.

Nous interprétons des pièces contemporaines mises en scène par Nicole Darrehort et proposons un atelier théâtre adultes, le mercredi, depuis le 17 septembre dernier, de 17 h 00 à 20 h 00.

Tarif : 100 € + 20 € (adhésion).

Contact : [theatredurebond@bbox.fr](mailto:theatredurebond@bbox.fr)

Tél. : 09 81 04 13 28 / 05 59 45 30 08

## CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES



La rentrée est déjà là et la Confédération Syndicale des Familles, plus que jamais investie dans l'entraide, a repris ses activités dans les domaines suivants :

- éducation (entraide scolaire pour les collégiens et les lycéens et aide à la scolarité pour les élèves du primaire) ;
- espagnol adultes : l'enseignement dispensé est structuré en trois niveaux

(débutants, moyens et confirmés) ;

- défense des consommateurs : à ce titre, ses interventions sont très diversifiées et consistent à aider un public souvent en difficulté pour résoudre les litiges y afférent ;

- logement : la CSF est agréée en qualité de défenseur des locataires ;

- surendettement : la complexité des dossiers nécessite un accompagnement. À ce titre, le rôle de la CSF est primordial lors de la préparation et du suivi des dossiers instruits par la commission de surendettement, où elle les défend. Si ladite commission a déjà statué sur certains dossiers, la CSF peut les réexaminer afin d'accompagner leur éventuelle révision.

Compte tenu des domaines de compétences extrêmement variés dans

lesquels les bénévoles interviennent, la formation permanente de l'équipe est assurée par des organismes agréés et des juristes. Cette mise à niveau constante représente un atout fondamental et nécessaire pour permettre aux bénévoles d'appréhender et de maîtriser avec pragmatisme et efficacité les différents dossiers portés par la CSF.

Pour l'ensemble des activités précédemment explicitées, les inscriptions sont enregistrées au siège de l'association au 2 place Richard Feuillet à Ondres, les lundis de 14h30 à 19h, et mardis, mercredis, vendredis de 9h à 12h. Les secteurs défense des consommateurs, logement et surendettement sont traités sur rendez-vous pris au siège.

Tél. : 05 59 45 25 92. ■

## ÇA S'EST PASSÉ À CAPRANIE

### QUESTION D'IMAGES...



L'image sous toutes ses formes était au cœur de la programmation de cette nouvelle édition d'Itinéraires, à l'initiative de la médiathèque des Landes.

Cette thématique a inspiré la bibliothèque d'Ondres et lui a permis de mettre à disposition des jeunes des ateliers de mapping (manipulation d'images) et des ateliers d'écriture, qui ont été présentés en première partie du spectacle musical de grande qualité proposé par cet artiste bouillonnant d'énergie, de créativité et de sympathie qu'est Guillaume Martial, un artiste en devenir.

L'image étant également un objet en soi – ou de soi –, un photographe, Jean Hinckler, et une conteuse (spécialiste en oralité), Mary-Luce Pla, ont tiré un portait photographique et poétique de huit habitants ondras.

Venez les découvrir jusqu'au 31 octobre à la bibliothèque municipale.

Plaisir des yeux par les images, les tout-petits n'ont pas été oubliés puisqu'ils ont été enchantés par les histoires de fil qui leur ont été contées par les compagnies Sac de billes et Ma fabrique à mots. ■

### LES FUMEURS DE GITANES



... ont plus crapahuté que crapoté dans leur vie ! Le pays du Grand Lulu (de son vrai nom Lucien Ginsburg), ils connaissent. Et toute son histoire : de l'époque du peintre qui avait détruit ses toiles, aux années Gainsbarre quand il fuyait le bonheur de peur qu'il ne se sauve. Le voyage a duré deux heures durant, deux

heures de grandes bouffées musicales à revisiter son répertoire et sa mémoire de scélérat. Capranie, dans une configuration chaleureuse avec tables et chaises, n'a pas boudé son plaisir. Si vous croisez à nouveau cette formation en spectacle, recommandez-là, ça vapote ! ■

### BIBLIOTHÈQUE

#### ATTENTION : CHANGEMENT D'HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi	10h - 12h / 16h - 19h
Mercredi	10h - 12h / 14h - 17h
Vendredi	16h - 18h
Samedi	10h - 12h

### NOUVEAUTÉS SEPTEMBRE 2014

#### > ROMANS

Le principe de pauline / Didier de Cauwelaert

L'épouse modèle / Emma Chapman

Elle marchait sur un fil / Philippe Delerm

Grâce et dénuement / Alice Ferney

Les convalescentes / Michèle Gazier

Sacrifices / Pierre Lemaître

Une autre idée du bonheur / Marc Lévy

Baby Jane / Sofi Oksanen

Muchachas (2 et 3) / Katherine Pancol

L'héritière des anges / Florence Roche

Son cahier carnet rouge / Tatiana de Rosnay

L'élixir d'amour / Éric-Emmanuel Schmitt

La petite amie imaginaire / John Irving

En finir avec Eddy Belleguele / Édouard Louis

L'âme du temple (1 et 2) / Robyn Young

S'abandonner à vivre / Sylvain Tesson

Le passage de la nuit / Haruki Murakami

Charlotte / David Foenkinos

Un secret du docteur Freud / Éliette Abécassis

Pétronille / Amélie Nothomb

Oona et Salinger / Frédéric Beigbeder

Un nouveau départ pour changer de vie / Françoise Bourdin

#### > DOCUMENTAIRES

Pilates : anatomie et mouvements, Abby Ellsworth

Vagues, mode d'emploi, Hugo Verlomme

Dictionnaire amoureux de la laïcité, Henri Pena-Ruiz

## ENTRE LAS AIGAS

(Euntre leus aygues)

## LO GASCON EN PARTAGE

(Lou gascoun eun partatdye)

### La lèbe qui èra estada maridada



FOTO © : M. Baris. La lèbe qui èra estada maridada

**Abans-diser :** *Que contunham la nòsta seria de condes de per nòste dab un aut condilhon, deu país lanusquet aqueste còp, e publicat l'an passat hens lo recueilh « N'am traversat nau lanas », en çò de Le-tras d'Òc, a Tolosa.*

Un còp èra, ua lèbe que's passejava capvath lo piadar...

- Hiuhaul ! Hiuhaul ! Hòp là là ! Hòp là là !... ce cridava en còrrer a tots vents.

E que cantava, e que pitnava... Sobte, que's hiquè a har virabòcs, subersauts, cuulhevets, e medish arròdapaus...

Arriba alavetz un arrenard qui arrojaveja pr'aquí.

- Adishatz ! ce disó la lèbe. Que soi tala-ment urosa uei... pr'amor que soi estada maridada !...

- Ah ! Aquò qu'es plan ! ce responó l'arrenard.

- Òh ! Pas tant plan qu'aquò ! c'i tornè la lèbe. Pr'amor lo lep qu'èra meilèu vielhòt... e

« maishanta pèth » ! Qu'èra un diable d'espós !

- Ah ! Aquò n'es pas plan ! ce responó l'arrenard.

- Òh ! Pas tant maishant qu'aquò ! c'i tornè la lèbe. Pr'amor, eth qu'avè de qué... Qu'avè ua

bèra bòrda !

- Ah ! Aquò qu'es plan ! ce disó l'arrenard.

- Òh ! Pas tant plan qu'aquò c'i tornè la lèbe. Pr'amor la bòrda qu'a cremat, dab tot çò que i

avèm dehens...

- Ah ! Aquò n'es pas plan ! ce disó l'arrenard.

- Òh ! Pas tant maishant qu'aquò ! c'i tornè la lèbe. Pr'amor lo men òmi lep qu'èra dehens

tanben !... ■

Miquèu (Miquèou) BARIS,  
GASCON LANAS (Gascoun Lanes)

### LEXIC

abans-diser (abans-dise) : avant-propos

adishatz (adichatz) : bonjour

alavetz (alabetz) : alors

aqueste, aquesta (aqueste) : ce, cet, cette

arrenard (arrenard) : renard

arribar (arriba) : arriver

aquí (aqui) : ici, là

aquò (aquo) : ça, cela

arròdapau (arrodepaou) : roue

arrodejar (arroudeuya) : rôder

aut(a) (aout) : autre

bèth, bèra (bèt, bère) : beau, belle

bòrda (borde) : ferme, métairie

cantar (canta) : chanter

capvath (capbat) : à travers

çò (so) : ce, cela

conde (counde) : conte

condilhon (coundilloun) : petit conte

contunhar (countugna) : continuer

còp (cop) : fois

còrrer (coudre) : courir

cremar (creuma) : brûler

cuulhevet (culiebet) : cabriole

cridar (crida) : crier

dab (dab) : avec

dehens (deheuns) : dans, à l'intérieur

dequé (deuqué) : nécessaire (du bien)

diabla (diabla) : diable

diser (dise) : dire

en çò de (eun so de) : chez

espós (euspous) : époux, mari

eth, era (eut, eure) : lui, elle

har (ha) : faire

hens (heuns) : dans

hicar (hica) : mettre

hiuhau (hiouhaou) : holà !

Lanas (Lanes) : Landes

lanusquet (lanusqueut) : landais

lèbe (la) (le lèbe) : le lièvre (femelle)

lèp (lo) (lou lèp) : le lièvre (mâle)

letra (leutre) : lettre

maishant(a) (machant) : mauvais(e)

maridar (marida) : marier

medish (meudich) : même

meilèu (meylèou) : plutôt

n'am (n'am) : nous avons

nau (naou) : neuf

òmi (omi) : homme

país (païs) : pays

passat (passat) : dernier, passé

passejar (passeuya) : promener

per nòste (peur noste) : chez nous

pèth (pèt) : peau

piadar (piada) : bois de pins, pinède

pinhadar (pignada) : pinède

pitnar (pinna) : bondir, gambader

plan (plan) : bien

pr'amor (pramou) : parce que (à noter

qu'en Gascon, on ne fait en principe

les choses que par amour)

publicar (publica) : publier

recueilh (reucoueuil) : recueil

repóner (reuspoune) : répondre

seria (seuri) : série

sobte (soupte) : soudain

subersaut (subersaout) : saut périlleux

talament (talemeun) : tant, tellement

tanben (tabeuy) : aussi

Tolosa (Toulouse) : Toulouse

tornar (tourna) : reprendre

traversar (trabeussa) : traverser

uèi (oueuy) : aujourd'hui

urós (urous) : heureux, content

vent (bén) : vent

vielhòt (bieuillot) : assez vieux

virabòc (bireboc) : culbute

virabòc (har lo) (ha lou bireboc) : faire

la culbute.

virabocar (birebouca) : faire la culbute

N. B. : En Français comme en Gascon, le verbe à l'infinitif prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

## OCTOBRE

**Mercredi 12**

Découverte des champignons  
CPIE du Seignanx, 15h // CPIE

**Mardi 28**

Randonnée nocturne  
CPIE du Seignanx, 17h // CPIE

## NOVEMBRE

**Vendredi 07**

Visite de l'écocentre Pierre et Terre  
CPIE du Seignanx, 15h30 // CPIE

**Mardi 11**

Vide-grenier de la FCPE  
Fronton municipal et trinquet // FCPE

**Samedi 15**

Soirée Sainte-Cécile  
Capranie 21 h // ECLAT

**Mercredi 19**

Les écogestes  
CPIE du Seignanx, 14h // CPIE

**Samedi 22**

Concert ZEBDA  
Capranie 20h30 // Service culturel

**Jeudi 27**

Ciné'apéro : Sur le chemin de l'école  
CPIE du Seignanx, 19h // CPIE

## DÉCEMBRE

**5, 6 et 7**

Téléthon  
Téléthon //

**Vendredi 12**

Repas du FEPO  
Capranie 12 h // FEPO

**Samedi 13**

Sortie grues cendrées  
CPIE du Seignanx, 16h // CPIE

**Dimanche 14**

Noël des enfants  
Capranie 15h // Centre de loisirs



## CAPRANIE, SAISON 2014 /2015, LA SUITE

**Une entame en douceur, pleine de charme et de poésie, et des têtes d'affiche qui déboulent bientôt. Réservez !**

Comme à son habitude, le service culturel vous propose une programmation diversifiée, alternant des têtes d'affiche et des artistes plus confidentiels. Après l'hommage à Gainsbourg des Fumeurs de Gitanes, pour ouvrir la saison, suivi par Chloé Lacan (dont le concert n'a pas encore eu lieu à l'heure où sont écrites ces lignes), Capranie va accueillir de nouveau le groupe Zebda à l'occasion de la sortie de leur nouvel album.

### IL Y A TROIS ANS MAINTENANT, ZEBDA FAISAIT SON GRAND RETOUR SUR SCÈNE



Ce 15 décembre 2011, le concert s'était achevé en triomphe devant plus d'un millier de personnes. Des liens particuliers s'étaient noués avec le groupe. Magyd est ensuite revenu début 2014 à Capranie en compagnie d'Art Mengo, Ivan Cujious et Lionel Suarez. En coulisse, la ville apprenait les projets de Zebda et sollicitait à nouveau les artistes. Au début de l'été la date était fixée, le 22 novembre, soit trois mois après la sortie de leur nouvel album. ■



### Le 22 novembre, c'est bientôt !

Pensez à réserver vos places à l'avance. Les billets sont en vente directement à l'Office de tourisme du Seignanx au prix de 20 €, ou sur les réseaux internet habituels au prix de 22 €. ■

Le 14 décembre, l'espace Capranie accueillera tous les enfants de la ville pour un concert jeune public. ■

### CHARLÉLIE COUTURE



Le 6 février, - on en tremble presque - ce sera la venue de Charlélie Couture. Le loup dans Capranie, entend-on déjà ! Charlélie vit à New York depuis onze ans et vient de sortir un nouvel album produit par Benjamin Biolay. Nous reparlerons bientôt de cet artiste prolifique. ■

### UN PRINTEMPS ENSOLEILLÉ

En mars, ce sera la 6<sup>ème</sup> édition de la manifestation Regards de femmes (du 2 au 7 mars), avec une exposition, un film, des ateliers pédagogiques et du spectacle vivant.

Le 4 avril, le cubain Raul Paz viendra, lui aussi, nous présenter son nouvel album au rythme inimitable de la clave. En mai, la brésilienne Flavia Coelho devrait extasier Capranie.

Place, ensuite, à la troisième édition du festival « Le théâtre dans tous ses états », et à la danse avec « Entre danses ». ■

ETAT CIVIL DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014 AU 30 JUIN 2014

## BIENVENUE AUX BÉBÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents.

Eléa Claire THAVALD FUZZI est née le 2 janvier 2014.  
Hugo Jules SEJALON est né le 4 janvier 2014.  
Tim LACLAU est né le 8 janvier 2014.  
Sylvain Charles Franck COLLÉ CRIBLE est né le 15 janvier 2014.  
Sofia MORA est née le 17 Janvier 2014  
Giuseppe Mario QUETGLAS est né le 22 janvier 2014.  
Nolan SAEZ est né le 10 février 2014.  
Louis LALANNE-MAGNÉ est né le 19 février 2014.  
Mahery Jon DENÈS LEZAFY est né le 23 février 2014.  
Lou Laurette Françoise LABRUQUERE est née le 27 février 2014.  
Lyla FERNANDEZ est née le 1er mars 2014.  
Antton CLAIN est né le 3 mars 2014.  
Simon Timothé BIÉ est né le 15 mars 2014.  
Alexis Louis Philippe MAILLARD est né le 17 mars 2014.

Niels Yvon Xabi GUTIEREZ est né le 20 mars 2014.  
Zoé LASSERRE est née le 21 mars 2014.  
Meïdine Haïtem TIMANTE est né le 8 avril 2014.  
Skander Milan TIMANTE est né le 8 avril 2014.  
Lleess Hamza TIMANTE est né le 8 avril 2014.  
Lola Julie ATENCIA est née le 14 avril 2014.  
Marion Mailys DUPOUY est née le 2 mai 2014.  
Giulia LAHARIE LESAGE est née le 15 mai 2014.  
Thomas ETCHART est né le 16 mai 2014.  
Mathéo HUGUET est né le 11 juin 2014.  
Liam Aaron Lucas MALLETT est né le 12 juin 2014.  
Kézia MARLIOT PREVOST est née le 17 juin 2014.  
Sacha Michel Serge ALLANDIT est né le 18 juin 2014.  
Lou Julia BERGERAN est née le 20 juin 2014.

## FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

La mairie d'Ondres souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés.

Jérémy SANCHEZ-BELTRAN  
et Elixabete RUIZ-CARRILLO AROCENA  
se sont mariés le 31 mai 2014.

Étienne Jean Marie Sylvestre CORNU-THÉNARD  
et Clémentine Marie Geneviève LE BARBIER DE BLIGNIERES  
se sont mariés le 6 juin 2014.

Bertrand Maxime DEYMARD  
et Marianne Yvette Aline ESPESO  
se sont mariés le 7 juin 2014.

Leonel VILARINHO TEIXEIRA  
et Joanna LAUTRAM-CHEYSSAC  
se sont mariés le 14 juin 2014.

Robert Antonio PEREIRA  
et Emmanuelle Frédérique GRIMAUD  
se sont mariés le 21 juin 2014.

Wouter Jeroen VAN DE NES  
et Raphaëlle Claude Suzanne BELIN  
se sont mariés le 21 juin 2014.

Patrice Pierre FORSANS  
et Fanny Aline BICHAUD  
se sont mariés le 28 juin 2014.

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères condoléances aux familles.

Raymond Robert GARBE  
nous a quittés le 5 janvier 2014.

Jacqueline BETBEDAT (épouse VOISIN)  
nous a quittés le 19 janvier 2014.

Jean Marie HOURS  
nous a quittés le 19 janvier 2014.

Jacqueline BAUCHIRE (épouse FOURQUET)  
nous a quittés le 20 janvier 2014.

Jean Marcel CAMY  
nous a quittés le 20 janvier 2014.

Jean Marcel PARIS  
nous a quittés le 21 janvier 2014.

Simone Paulette PÉTRIACQ (épouse HOURCADE)  
nous a quittés le 29 janvier 2014.

Hubert François CASTAGNET  
nous a quittés le 7 février 2014.

Laure CORRIHONS (épouse COURT)  
nous a quittés le 13 février 2014.

Françoise Germaine PÉANT  
(épouse MUNDUBELTZ)  
nous a quittés le 14 février 2014.

Yvonne Madeleine GAYON  
(épouse LESCOULIER)  
nous a quittés le 8 mars 2014.

Bernard BOURRAS  
nous a quittés le 29 mars 2014.

Pierre BIARROTTE  
nous a quittés le 1er avril 2014.

André Henri Joseph DARRIGRAND  
nous a quittés le 12 avril 2014.

Nathalie Danièle Marcelle LABOURSE  
nous a quittés le 13 avril 2014.

Ilyess Hamza TIMANTE  
nous a quittés le 18 avril 2014.

Meïdine Haïtem TIMANTE  
nous a quittés le 24 avril 2014.

Paulette Jeannine DUCASSOU  
(épouse MONFOUGA)  
nous a quittés le 6 mai 2014.

Marie, Marguerite MEYNARD  
(épouse DUPRUILH)  
nous a quittés le 7 mai 2014.

Jean Henri VOISIN  
nous a quittés le 14 mai 2014.

Joël Pierre GALIGAZON  
nous a quittés le 24 mai 2014.

Gérard Jean Yves LE ROUX  
nous a quittés le 27 mai 2014.

Marie BOURRAS (épouse TAUZIN)  
nous a quittés le 4 juin 2014.

Bernard Albert CORRIHONS  
nous a quittés le 4 juin 2014.

Jean Bernard ETCHEVERRY  
nous a quittés le 20 juin 2014.

## LE SEIGNANX INVESTIT POUR LES EMPLOIS DE DEMAIN

2014 aura été une année fondatrice pour le développement économique dans le Seignanx, et à Ondres en particulier.



L'hiver dernier, la petite zone artisanale de l'Arriou était inaugurée. En moins d'un an, elle affiche complet : quatre entreprises ont pris possession des lieux, une trentaine d'emplois ont été créés à Ondres.

À Saint-Martin de Seignanx, le transporteur Lataste (120 emplois) est venu s'installer sur un terrain vendu par la Communauté de communes dans la zone d'activités d'Ambroise. Et pour favoriser son accès au réseau routier, la Communauté de communes, en partenariat avec le Conseil général, a réalisé une liaison raccordée à

la départementale 85. Toujours à Saint-Martin, la zone de Souspesse a été ouverte avant l'été. Quatre entreprises sont installées ou en cours d'installation. Les autres terrains sont en cours de cession. L'aménageur envisage, avec un an d'avance, l'ouverture de la seconde tranche. Plus d'une centaine d'emplois sont attendus sur cet espace.

À Ondres, la SODEC démarre actuellement les premiers travaux de voirie qui serviront de contournement du pôle commercial des Allées Shopping. Ces travaux se poursuivront au printemps par des fouilles



archéologiques, avant que ne commence le chantier proprement dit.

À l'automne, la Communauté de communes, toujours en partenariat avec le Conseil général, va réaliser sur la RD 810 un rond-point à l'entrée nord d'Ondres, au lieu-dit Labranère. Ce rond-point va permettre à la Communauté de communes d'agrandir la zone d'activités. La société France Métal attend depuis plusieurs années la création de cette extension. Plusieurs autres entreprises sont aussi dans l'attente de cet espace économique. ■

## BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES ONDRAISES

Au cours de ces derniers mois, une douzaine de sociétés se sont installées dans notre commune. Nous leur souhaitons bonne chance et longue vie. Les entreprises suivantes s'adressent surtout aux particuliers, vous pouvez trouver leurs coordonnées dans les pages jaunes ou sur leur site Internet.



### Un nouveau commerce place Richard Feillet

L'enseigne Cigarette, déjà présente à St-Paul-lès-Dax et St-Vincent-de-Tyrosse, répond aux besoins ceux qui désirent tourner la page du tabac en passant à la cigarette électronique. Brice Follet est le responsable de cette nouvelle boutique. Il conseille les fumeurs suivant la fréquence de leur consommation et leurs goûts. Il dispose à la vente toute une gamme de clearomiseurs, de batteries et de chargeurs. Sur place, les consommateurs peuvent tester gratuitement 80 variétés de saveur, avec quatre dosages différents de nicotine. Ouverture du mardi au samedi de 10 h 00 à 19 h 00 sans interruption. ■



### Réflexologie plantaire

Alain Barcos, certifié depuis 2012, dispense des séances de réflexologie plantaire. Il a installé son activité à Ondres depuis le mois de mai 2014. Il reçoit à domicile ou en cabinet sur RV (06 26 94 62 45). La réflexologie plantaire est une discipline manuelle qui s'articule autour du massage des pieds et de la voûte plantaire. Elle permet de combattre le stress, mais aussi de soulager divers maux et les tensions du corps. Elle ne dispense en aucuns cas de consulter un professionnel de santé chaque fois que cela est nécessaire. ■



### Le Salon Blush Caramel a changé de propriétaire

Depuis le 1er août, Mlle Guy et Mme Albassier ont succédé à Mme Brigitte André à la tête du salon Blush Caramel. Les nouvelles gérantes proposent une carte élargie en matière de soins et de bien-être. Le salon est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00 (jusqu'à 20 h 00 sur RV), et le samedi de 9 h 00 à 16 h 00. Le numéro de téléphone est inchangé. ■

## LES DÉCHETS ALIMENTAIRES : TOUS CONCERNÉS



Chaque Français jette en moyenne 79 kg de déchets alimentaires, dont 25 % sont considérés comme du gaspillage alimentaire. En effet, si 59 kg sont inévitables, comme les os et les épluchures, les 20 kg restants sont des aliments non consommés, dont 7 kg sont encore emballés (source ADEME). Ces déchets alimentaires encombrant inutilement nos poubelles et sont incinérés par le SITCOM côte sud des Landes.

**Nous pouvons tous agir pour les réduire et faire des économies car ce sont environ 400 € par foyer qui partent inutilement en fumée !**

**Réduire nos déchets alimentaires : oui, mais comment ?**

Restes de repas à la poubelle, surconsommation, mauvaise gestion des dates limite de consommation... font plus ou moins partie de notre quotidien. Ces gestes participent, même sans qu'on

s'en aperçoive, au gaspillage alimentaire. En mettant en place des astuces simples pour mieux consommer, mieux conserver ses aliments, mieux gérer ses repas et mieux gérer sa production, on peut réussir à limiter les déchets que nous jetons à la poubelle.

Il faut toutefois préciser que certains déchets alimentaires n'ont pas d'autre choix que de finir à la poubelle, comme notamment les épluchures, le marc de café, les coquilles d'œuf. Pour ceux-là, une alternative existe : le compostage. En tas, en bac ou dans un lombricomposteur, en fonction de son habitat, de la superficie de son jardin ou de la quantité de déchets, plusieurs méthodes s'offrent à vous.

Découvrez toutes ces astuces dans le guide « APPRENONS A BIEN GERER NOS DECHETS ALIMENTAIRES », en téléchargement sur [www.sitcom40.fr](http://www.sitcom40.fr) ou disponible à l'accueil de la mairie. ■

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

**En 2015 se dérouleront les élections départementales et régionales. Pour pouvoir voter à ces scrutins, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014.**



L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes : être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin, être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires, mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) et jouir de ses droits civils et politiques.

**Où s'inscrire ?**

- Soit à la mairie de son domicile, à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois, soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans.

**Avis aux électeurs qui ont changé d'adresse**

Pensez à aviser la mairie (service élections) de votre nouvelle adresse avant le 31 décembre de l'année en cours. L'article R.3 du code électoral oblige tout citoyen ayant changé d'adresse à régulariser sa situation électorale avant le 31 décembre qui suit. Dans le cas contraire, la commission de révision est susceptible de le radier des listes électorales pour rupture des liens légaux. C'est pourquoi nous vous invitons à réagir sans attendre ; dans le cas contraire, vous pourriez vous trouver dans l'impossibilité de participer à tout scrutin qui viendrait à être organisé en 2015. ■

## AIDE AU CHAUFFAGE POUR L'HIVER 2014/2015

**Le Centre communal d'action sociale d'Ondres (C.C.A.S.) délivrera pour la période d'hiver une aide au chauffage d'un montant de 150 ou 200 euros aux personnes répondant aux critères d'attribution.**

Un dossier est à compléter et à retirer auprès du CCAS et devra être retourné avant le 24 novembre 2014, accompagné des pièces justificatives suivantes :

- Un justificatif de domicile de plus de trois mois.
- Un avis d'imposition ou de non-imposition 2012 de toutes les personnes vivant au foyer.
- Un relevé d'identité bancaire ou postal.
- Une copie de la carte d'identité ou du livret de famille.
- Une attestation récente des droits CAF.
- Si changement de situation récent joindre tous justificatifs (divorce, séparation, perte d'emploi...).
- Une quittance de loyer ou justificatif concernant l'emprunt restant à la charge du demandeur.

## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Retrouvez cette rubrique sur le site internet de la commune (menu « découvrir Ondres », onglet « travaux sur la commune »)

### Aménagement de la voirie du chemin de Lahitton



**Maître d'ouvrage : commune d'Ondres. Durée prévisionnelle : 2 mois à compter du 29 septembre 2014.**

Ces travaux consistent à aménager la place des Troubadours, à élargir la rue de Lahitton entre cette place et la route de Beyres afin d'assurer une continuité avec l'aménagement de la route de Beyres. Un cheminement piéton sera également réalisé dans le cadre de cet élargissement. Les eaux pluviales seront récupérées et dirigées dans un bassin de stockage et d'infiltration.

Pendant la durée du chantier, la circulation sur la rue de Lahitton est interdite à tous véhicules entre la route de Beyres et la place des Troubadours. La circulation sur la route de Sainte-Claire est interdite à tous les véhicules, à l'exception des riverains de ladite voie qui pourront circuler à double sens. Le stationnement est interdit sur les accotements sur la rue de Lahitton dans la zone du chantier. L'ensemble de cet aménagement sera complété par l'installation d'un éclairage public. ■

### Travaux de VRD pour la réalisation de la voirie primaire du pôle commercial « Les Allées Shopping »

**Maître d'ouvrage : SODEC. Durée prévisionnelle : 2 mois à compter du 25 septembre 2014.**

À cet effet, la circulation est interdite à tous les véhicules sur les chemins de Northon et Prat, à l'exception des riverains de ces voies, des services de collecte des ordures ménagères, des secours et des engins de chantier de l'entreprise réalisant les travaux. Une signalisation « route barrée » est installée par l'entreprise réalisant les travaux sur les chemins de Prat et Northon. La vitesse de tous les véhicules est limitée à 30 km/h. Les accès aux propriétés des riverains sont maintenus en sécurité, de jour comme de nuit. Les pré-signalisa-

tions et signalisations réglementaires sont installées et maintenues, de jour comme de nuit, par l'entreprise réalisant les travaux.

À noter que l'enquête publique sur le projet de création d'un pôle commercial et de loisirs sur Ondres se déroulera du lundi 27 octobre 2014 au vendredi 28 novembre 2014 inclus (plus d'infos sur [www.ondres.fr](http://www.ondres.fr)). ■

### Travaux d'entretien et de mise aux normes du trinquet du centre sportif Larrendart

**Maître d'ouvrage : commune d'Ondres. Durée prévisionnelle : 1 mois à compter du 22 septembre 2014.**

Ces travaux vont permettre de remplacer l'éclairage défectueux, renouveler les filets et la peinture des murs.

L'accès au trinquet et la pratique de la pelote dans cette aire de jeux sont interdits au public pendant la durée du chantier. ■

### Aménagement de voirie de la rue du Segrat



**Maître d'ouvrage : commune d'Ondres. Durée prévisionnelle : 2 mois à compter du 19 septembre 2014.**

Ces travaux consistent à aménager une voie à double sens de circulation entre la rue Jean Labastie et la rue de Lesbaches. Un sens prioritaire sera instauré dans la zone la plus étroite de la rue. La partie nord de la voie sera traitée en zone de rencontre où le piéton est prioritaire sur tous les véhicules et où la vitesse est limitée à 20 km/h. Une voie à double sens de circulation de 5,50 m de largeur et un trottoir de 1,50 m seront aménagés sur la partie sud de la rue du Segrat. Les eaux pluviales seront collectées et dirigées vers les réseaux existants. L'ensemble de cet aménagement sera complété par l'installation d'un éclairage public. L'aménagement de la rue débutera par la partie sud de la voie. La circulation sera modifiée en fonction de l'état d'avancement du chantier. Le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur les accotements et sur l'emprise publique de la voie. ■

## INFO CONSO DÉTECTEURS DE FUMÉE OBLIGATOIRES AU PLUS TARD LE 7 MARS 2015

**La loi impose qu'avant le 8 mars 2015, tous les logements soient équipés d'un détecteur de fumée - ou DAAF (détecteur avertisseur autonome de fumée).**

**Fourniture :** le propriétaire du logement, soit en tant que bailleur, soit en tant qu'occupant du logement, est chargé d'installer au moins un détecteur de fumée normalisé par logement. Ce détecteur doit être conforme à la norme NF-EN 14604.

**Installation :** il doit être fixé solidement au plafond et non vissé. Il est installé de préférence dans la circulation ou le dégagement desservant les chambres. Il est conseillé d'avoir un détecteur par étage dans le même logement.

**Entretien :** l'occupant du logement, propriétaire ou locataire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement du DAAF. Il doit s'assurer que le voyant est allumé, remplacer les piles lorsque le signal de défaut de batterie est émis et procéder au test régulier du détecteur.

**Assurance :** l'occupant du logement doit notifier l'installation du DAAF à son assureur. Si l'occupant ne déclare pas à son assureur l'installation ou s'il n'équipe pas son logement, une franchise pourra être appliquée en cas d'incendie.

**Coût :** il varie entre 10 et 30 euros.

La CSF est à votre disposition pour tout complément d'information sur ce sujet.

**La Confédération Syndicale des Familles**, association d'information et de défense des consommateurs, vous accompagne. Tél. : 05 59 45 25 92

## ENTRE LES MURS : LARRENDART

Alors que des travaux d'entretien du trinquet ont débuté récemment, votre magazine municipal revient sur l'histoire de ce bâtiment, qui a vu plusieurs générations de joueurs s'illustrer à un haut niveau et qui accueille toujours une flamboyante école de pelote.



Larrendart, c'est le nom d'une famille qui, au début du 18<sup>e</sup> siècle, habitait en l'endroit. Le chef de famille aurait exercé la profession de cordonnier. Hasard de l'orthographe, le « d » s'est transformé en « t »... peut-être pour mieux faire d'un nom propre un nom commun à d'innombrables sportifs.

Le Centre Larrendart a été mis en service en février 1988. Mais c'est le 12 mars qu'il a été inauguré, en présence de toutes les autorités départementales, mais aussi de Nelson Paillou, président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Il faut dire que le montage financier l'avait au plus haut point intéressé. « *Ce projet original a mobilisé, autour de la commune, l'entreprise et le syndicat. C'est un symbole de solidarité et de responsabilisation des gens exemplaire que je suis venu magnifier ici* », déclarait-il dans son allocution.

La construction de l'édifice fut financée par la mairie et le comité d'entreprise Turbomeca, et bénéficia d'une subvention du CNOSF. En 2006, la municipalité acquérait la totalité du bâtiment.

Larrendart, c'est le premier établissement – peut-être le 2<sup>e</sup> si l'on inclut l'école maternelle – constitutif du centre-ville, dont l'élaboration allait durer près de 25 ans et mobiliser trois municipalités.

Tout cela, bien sûr, brossé à grands traits... Le groupe d'histoire locale du foyer ne manquera sans doute pas de s'emparer du sujet.

Le 21 décembre 1987, les statuts de l'US Larrendart étaient déposés en préfecture... avec un peu d'avance, on aime anticiper quand on joue à la pelote !

Amener la pelote dans la culture locale,

ce fut la première mission. Pas bien difficile, chacun se souvient à Ondres des tournois de pelote qui se déroulaient sur l'ancien mini-fronton. Créer une école de pelote, pour poser des bases sportives solides et pérennes, était un autre enjeu. Succès immédiat avec, selon les années, 50 à 70 jeunes compétiteurs participant aux compétitions départementales et nationales, en attendant la relève des plus jeunes qui arrivent aujourd'hui à maturité. Créer enfin une animation autour de la pelote, avec l'organisation de tournois, qu'ils soient en trinquet ou en mur à gauche. Sans oublier la convivialité autour de quelques repas, que l'on dira festifs.

Beaucoup de passion, beaucoup d'abnégation, d'engagement, c'était la marque des premiers dirigeants de l'US Larrendart. Avec une structuration et une rigueur se construisant au quotidien. Après 18 ans, d'autres ont pris la place, derrière les présidents Piquet, Bedère et, aujourd'hui, Curutchet. Avec toujours le même amour de la pelote, le même bénévolat... peut-être la vitesse de croisière en plus, et toujours plusieurs dizaines d'enfants à l'école de pelote et quelques vrais champions : Stéphane Lartigau,

Laurent Piquet, Thomas Etchebarne, qui brillent sur les canchas de France.

Le propos serait sans doute incomplet s'il n'abordait en deux mots d'autres aspects de Larrendart : lotos, foot en salle, basket, tennis de table. Sans oublier, bien sûr, les fêtes des écoles, ses 300 enfants et ses 900 spectateurs.

Aujourd'hui, l'auteur de ces quelques mots a rangé sa pala et mis sa main gauche, que l'on disait habile, à la poche. Quant à sa main droite, elle tient à peine une plume. Puisse-t-elle avoir su traduire Larrendart, sa narration, son animation, son éducation, son esprit sportif et puis son ancrage dans la vie locale.

Pierre Joantéguy



L'avenue du Dr Lesca, vue de la RN10, avant la construction du trinquet.



Inauguration du Centre Larrendart en 1988 par le maire, Francis Lartigau, et le président du CNOSF, Nelson Paillou (au premier rang à sa gauche).